



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 4 juin 2019

Communiqué de presse

ÉVACUATION EN COURS DU SQUAT (5 ÉTOILES) DE LA RUE DE VALENCIENNES À LILLE



En application d'une ordonnance du tribunal de grande instance de Lille datée du 5 juillet 2018, Michel Lalande, préfet du Nord, a accordé le concours de la force publique pour procéder à l'évacuation du squat situé à l'angle des rues Jean Jaurès et de Valenciennes à Lille dit « squat 5 étoiles ».

Ce 4 juin depuis 6 heures, les forces de l'ordre exécutent cette décision.

Cette évacuation répond à trois objectifs :

- répondre à l'urgence sanitaire créée par les conditions de vie indignes et insalubres subies par les habitants du site ;
- offrir, aux personnes en situation régulière sur le territoire national, un hébergement adapté à leur situation ;
- procéder à l'éloignement de ceux qui se maintiennent sur le territoire de manière illégale.

En outre, la fin de ce squat entravera les réseaux criminels de passeurs qui commercialisent la détresse et bénéficient en ces lieux de points d'ancrage stables et identifiés.

Cette politique de fermeté à l'égard de l'immigration irrégulière est une condition indispensable pour accomplir notre devoir républicain d'asile envers ceux qui fuient les guerres et les persécutions. C'est ainsi que le préfet poursuivra une politique équilibrée reposant sur la résorption des squats illicites en application des décisions de Justice accompagnée d'une stratégie active d'insertion et d'intégration au bénéfice de toutes les familles qui le souhaitent et qui le peuvent au regard de leur situation administrative et juridique.